

Commune de MARCELLUS
Procès-verbal de séance du 24 Juin 2020

ARRONDISSEMENT : MARMANDE.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 L'an deux mille vingt

Présents : 15 Le : 24 Juin

Votants : 15 Le Conseil Municipal de la Commune de MARCELLUS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la MAIRIE, sous la Présidence de M. DERC Jean Claude, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 17.06.2020.

Présents : DERC Jean Claude, CHARRY Luc, CUCCHI Maryse, DUSSEAUX Jérôme, GINER Perrine, HRGOVIC Nicolas, LAFITTE Laetitia, LAURENT Valérie, LÉGLISE Gilles, PEREIRA Maria, REYNAUD Bernard, BAZAS Jean-Marie, LECOMTE Martial, VERNEUIL Laurent, CAPDEVIELLE Jenifer.

Secrétaire de séance : Laetitia LAFITTE.

C.R. du 04.06.2020 : approuvé.

C.R. du 10.06.2020 : approuvé.

Monsieur le Maire fait lecture de la liste des commissaires de la commission communale des impôts directs établi par Mme la Directrice de la Direction des Finances Publiques de Lot-et-Garonne :

Commissaires titulaires : BAZAS Jean-Marie, REYNAUD Bernard, LAFITTE Laëtitia, LECOMTE Martial, HRGOVIC Nicolas, GINER Perrine.

Commissaires suppléants : CUCCHI Maryse, LÉGLISE Gilles, CAMPS Gérard, DURAND Jean, BOUYSSY Jean-Claude, DENEPOUX Jean-Christophe.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 28 : affectation du résultat 2019.

Monsieur le Maire fait lecture de l'exécution du compte administratif 2019 :

Fonctionnement : dépenses/Recettes : 272 560,63

Investissement : dépenses/recettes : 59 876,90 (dont 1500 de restes à réaliser)

Les membres présents votent l'affectation du résultat 2019 ainsi présentée.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 29 : vote des taxes locales 2020.

M. le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2020. Il propose de n'apporter aucune modification à ces taux pour l'année 2020.

Les membres présents votent les taux d'imposition 2020 suivants :

Taxe sur Foncier bâti : 18,59 %

Taxe sur Foncier non bâti : 77,58 %

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 30 : vote du budget primitif 2020.

M. le Maire présente et explique le budget primitif 2020 pour :

Fonctionnement : Dépenses : 758 652 ; Recettes : 776 652

Investissement : Dépenses : 35 135 ; Recettes : 67 776

Les membres présents votent le budget ainsi présenté.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 31 : désignation des délégués à la CLECT de VGA.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) a été créée par Val de Garonne Agglomération. Celle-ci est composée d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant désigné par la collectivité.

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient désormais de désigner deux nouveaux membres pour siéger à cette commission. Le conseil municipal désigne :

- Gilles LÉGLISE en tant que délégué titulaire

- Jérôme DUSSEAUX en tant que délégué suppléant

Concernant la représentation de VGA au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants de l'Avance, de l'Ourbise et des Bassins Associés SABVAO (GEMAPI) M. Derc Jean Claude est proposé pour y siéger, sachant qu'en fonction du nombre de sièges dont dispose l'agglomération au sein de cette structure, toutes les communes ne pourront être représentées.

V - Dossier n° 5 : Délibération n° 32 : commissions communales.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et de l'installation du conseil municipal le 27 mai 2020, celui-ci a la possibilité de créer des commissions communales.

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Sont ainsi créées les commissions suivantes et désignés leurs membres :

- *Commission Travaux Equipement Voirie et Chemins ruraux* :

Rapporteur : REYNAUD Bernard, CHARRY Luc, DUSSEAUX Jérôme, LÉGLISE Gilles, LECOMTE Martial.

- *Commission Communication et Développement Social* :

Rapporteur : LAFITTE Laetitia, CUCCHI Maryse, GINER Perrine, CAPDEVIELLE Jenifer, PEREIRA Maria, VERNEUIL Laurent.

- *Commission Agriculture Commerce et Artisanat* :

Rapporteur : BAZAS Jean-Marie, CHARRY Luc, HRGOVIC Nicolas, DUSSEAUX Jérôme, VERNEUIL Laurent.

- *Commission Ecole et R.P.I.* :

Rapporteur : LAURENT Valérie, LAFITTE Laetitia.

- *Commission Fête et Cérémonie Association Sport Jeunesse et Culture* :

Rapporteur : LECOMTE Martial, CHARRY Luc, LAFITTE Laetitia, PEREIRA Maria.

VI - Dossier n° 6 : Désignation du membre de la commission de contrôle des listes électorales.

Perrine GINER est désignée membre de la commission de contrôle des listes électorales.

VII - Dossier n° 7 : Délibération n° 33 : désignation des membres du comité consultatif de l'action sociale.

Suite au renouvellement du conseil municipal en mars 2020, M. le Maire propose de désigner les nouveaux membres de ce comité consultatif. Celui-ci sera composé d'élus et de personnes qualifiées extérieures.

Le conseil municipal :

- nomme les élus suivants membres de ce comité consultatif : REYNAUD Bernard, CUCCHI Maryse LAURENT Valérie

- nomme les personnes extérieures membres de ce comité consultatif : DAGUERRE Françoise, BERTOLO Christiane, FEUILLÉ Sophie, KREMER Bernard, ROUSSET Micheline

Monsieur le Maire désigne comme Président de ce Comité Consultatif : LAFITTE Laetitia

Questions diverses :

Valérie Laurent explique le fonctionnement de l'école et le protocole allégé mis en place dans le groupe scolaire (salles de classe, cantine scolaire, péri-scolaire...).

Gilles Léglise demande s'il existe une éventuelle possibilité de fermeture au stade sous les tribunes pour la protection du matériel.

La séance est levée à 22h15.

N° délibération	OBJET	N° page
28	affectation du résultat 2019	18
29	vote des taxes locales 2020	18
30	vote du budget primitif 2020	18
31	désignation des délégués à la CLECT de VGA	18
32	commissions communales	18
33	désignation des membres du comité consultatif de l'action sociale	19